

Chapitre premier

L'Ancien Empire : marquage du nom et genèse du discours

INVESTIR LES PAROIS DES CARRIÈRES du Ouadi Hammamat par l'acte graphique est une pratique bien antérieure aux premiers témoins locaux de l'écrit. Depuis le Badarien, le site constitue un lieu d'exploitation, si non de passage, comme en atteste le matériel archéologique retrouvé dans la zone de Bir el-Hammamat¹. Dès l'époque nagadienne, le site connaît un foisonnement d'investissements graphiques prenant la forme d'animaux, de chasseurs et de bateaux (fig. 1.1). Tantôt regroupé en tableaux, tantôt dispersé ici et là, parfois dans les environs immédiats de sites d'extraction, l'art rupestre de ces époques montre la façon dont le paysage désertique est investi, matériellement et symboliquement. Comme décor des dynamiques humaines, dont certaines liées au travail de la pierre, la paroi rocheuse peut être conçue comme un lieu de sociabilité (inter)générationnelle².



© Manna Nader, Gabana Studios Cairo

Fig. 1.1. Paroi dite du « groupe II » située à l'entrée nord-est des carrières (secteur AA).

1. Pour l'époque badarienne, voir la tombe fouillée par F. Debono (1951, p. 74, pl. IX, a). Pour les ateliers d'époque nagadienne, voir DEBONO 1951, p. 75-78; BLOXAM *et al.* 2014, p. 19-24. J. Harrell (2024, p. 625-648) propose une synthèse fort utile associant carrières et vestiges archéologiques (voir notamment les figs. 19.16, 19.17c, 19.17d et 19.21).

2. Sur le paysage comme lieu social, voir BLOXAM *et al.* 2014, p. 25; BLOXAM 2015, p. 789-814.

L'Ancien Empire est, sans conteste, la période historique la mieux documentée dans les carrières du Ouadi Hammamat en raison de l'abondance du matériel épigraphique retrouvé sur place. Pas moins de 196 inscriptions sont désormais répertoriées, allant de gravures – plus ou moins sommaires – de particuliers à des inscriptions monumentales, comme celle du temps de Mérenrê I^{er} (AE 3080). La difficulté première liée au corpus épigraphique des périodes anciennes concerne la datation. Avant le règne de Pépy I^{er}, il est en effet rare que le nom royal soit intégré à une inscription de particuliers, obligeant le chercheur à proposer des datations basées sur des critères plus imprécis, tels que la paléographie ou des rapprochements prosopographiques ou onomastiques.

Depuis les éditions du matériel épigraphique par Jules Couyat et Pierre Montet (1912), puis G. Goyon (1957), deux études ont été consacrées à l'établissement d'une classification chronologique des inscriptions : la thèse inédite de Rolf Gundlach (1959)³, reprise et complétée dans la synthèse d'E. Eichler (1993). La chronologie établie par ces auteurs implique une succession de 11 expéditions, de la IV^e à la VIII^e dynasties (fig. 1.2). Ce panorama chronologique doit toutefois être considéré avec grande prudence, puisqu'il se fonde sur une méthodologie peu stable. En effet, les datations proposées reposent souvent sur de multiples inférences incertaines. Entre autres choses, une importance excessive est accordée à l'emplacement des inscriptions dans le paysage, en s'appuyant sur les indications géographiques de G. Goyon (1957, p. 185-188). Cette méthode conduit, par exemple, à dater l'ensemble des inscriptions d'un même secteur – nommé « S » par G. Goyon – d'une seule et même expédition, qui aurait été envoyée sous Rêdjédef/Chéphren, pour la seule raison que l'inscription G 23 (*infra*, § 1.2.3) – située dans cet espace – affiche le cartouche du roi Rêdjédef. Au-delà du fait que cela soit entièrement discutable sur un plan strictement heuristique, il doit d'autant plus être remarqué que les indications livrées par G. Goyon sur les emplacements comportent elles-mêmes de nombreuses erreurs. Ces considérations dépassant le cadre de la présente étude, une datation précise des inscriptions antérieures au règne de Pépy I^{er} ne sera ni envisagée ni discutée dans le présent chapitre, à l'exception de cas significatifs et utiles au propos.

Ce chapitre propose une analyse des principales pratiques et dynamiques de l'écrit au cours de l'Ancien Empire, de l'époque thinite à la VIII^e dynastie, au Ouadi Hammamat. Leur examen permet de distinguer cinq périodes majeures. Tandis que l'époque thinite connaît localement des marquages royaux (*infra*, § 1.1), les particuliers sont ensuite seuls – durant les III^e, IV^e et V^e dynasties – à s'approprier le site par l'écriture (*infra*, § 1.2). Comme étape charnière, la VI^e dynastie voit l'émergence de nouvelles pratiques tant pour le roi, qui réinvestit graphiquement l'espace, que pour les particuliers (*infra*, § 1.3). Au cours de la VIII^e dynastie, une monopolisation du fait textuel s'opère au profit du chef d'expédition et de son commanditaire (*infra*, § 2). Les innovations dans le formulaire et la mise en page s'observent selon deux phases : les règnes de Néferkaouhor et d'Ity (*infra*, phase 1 ; § 2.1) et les expéditions du prince puis roi Imhotep (*infra*, phase 2 ; § 2.2). Le matériel épigraphique du site sera donc analysé de façon chronologique, de manière à dessiner une histoire des pratiques locales de l'écrit en abordant les innovations et spécificités de chaque période.

3. Une synthèse est proposée dans GUNDLACH 1986, col. 1103-1104.

Expéditions	Règnes (R) ou chefs d'expédition	Inscriptions locales liées
E1	(R) Rêdjédef/Chéphren (« S-Expedition »)	G 23 ; G 38-A
E2	(R) Sahourê	—
E3	(R) Pépy I ^{er}	CM 61 ; G 21 ; CM 107 ; CM 62 ; CM 103
E4	(R) Mérenrê I ^{er}	CM 60
E5	Expédition de Tchétchi	CM 35 ; CM 64
E6	(R) Iti	CM 169 ; CM 171
E7	Expédition du prince Imhotep	CM 188
E8	(R) Imhotep	CM 206
E9	Expédition de Tchaout-iker	CM 152 ; CM 149 ; CM 147
E10	Expédition de Fétékta	CM 69-A
E11	Expédition d'Ourbaouynemty	G 83

Fig. 1.2. Chronologie des expéditions d'après les informations fournies par R. Gundlach (1986, col. 1103-1104).

N.B. Pour l'expédition E2, l'auteur rapproche des inscriptions du Ouadi Hamama, qu'il date de Sahourê par la seule présence du cartouche royal sur la même paroi, avec des particuliers connus au Ouadi Hammamat. Tandis que ces rapprochements sont tout à fait judicieux, la datation de ce matériel ne réside sur aucun fondement solide.

1. De l'époque thinite à la fin de la VI^e dynastie

Après que le pouvoir naissant des premières dynasties a investi les parois des carrières (*infra*, § 1.1), le particulier est seul à le faire à partir de la III^e dynastie, et ce progressivement. Cette période doit être considérée en deux phases : les III^e-V^e dynasties (*infra*, § 1.2) et la VI^e dynastie (*infra*, § 1.3). Face à l'évolution des pratiques inscriptionnelles, les expéditions menées sous Pépy I^{er} marquent un moment charnière. Sous ce règne, l'investissement royal est à l'origine de dynamiques nouvelles et d'innovations dans les pratiques de l'écrit.

1.1. Genèse : marquages royaux (époque thinite-déb. III^e dynastie)

Dans la région du Ouadi Hammamat, notamment au Ouadi el-Qashsh et à Abou Koua, l'époque thinite voit l'établissement de marquages royaux sous la forme de *serekh*, dont l'un porte même le nom de Nârmer⁴. Dans les carrières, le premier recours à l'écrit apparaît sur une paroi isolée du « faux ouadi ». Sous la représentation d'un rituel lié à la barque de Sokar⁵, une scène finement piquetée présente une figure assise sur un trône, *uræus* au front et sceptre à la main (G 6 ; fig. 1.3). Face à cette figure royale – qu'il s'agisse d'une représentation de roi, prince ou princesse⁶ – se tient un personnage ithyphallique coiffé de plumes, qui pourrait être identifié au dieu Min. Entre les deux, devant cette figure du pouvoir, un court énoncé-titre introduit son nom

4. WINKLER 1938, p. 10, pl. XI, n° 1 et 5. Sur ce matériel, voir les remarques de Walter Bryan Emery (1961, p. 47, fig. 6) et de Toby Wilkinson (1999, p. 143).

5. G. Goyon (1957, p. 13) envisage que « la signification générale de l'inscription est [...] analogue à celle de la pierre de Palerme, c'est-à-dire que la barque de Sokaris indiquerait le mois de la fête de ce dieu sous la protection duquel l'expédition eut lieu, le nom du prince régnant et enfin le nom et les titres du personnage qui effectua la mission. » Selon l'auteur, hormis les scènes d'époque romaine, à la droite du tableau, cet ensemble iconographique et textuel formerait un tout. Toutefois, l'épigraphie très disparate entre la scène de la barque de Sokar et la scène présente sous la barque invite fortement à considérer qu'il s'agit de deux inscriptions distinctes.

6. GOYON G. 1957, p. 12 et 45-46 ; SIMPSON 1959, p. 23.

– *Mrzf(?)*⁷ – avec l'appellation 𓆎 (U 25)⁸, «l'ouvrier» (*ḥmwty*). Si cette lecture s'avère correcte, l'inscription correspondrait à la première mise en scène d'une rencontre entre pouvoir et divin au sein des carrières⁹. Dans ce cadre, la désignation d'«ouvrier» pourrait correspondre au statut symbolique du pouvoir pharaonique. Ainsi, celui-ci serait présenté comme seul capable d'extraire la matière rocheuse, potentiellement en raison du caractère fondamentalement rituel de l'activité, qui se manifeste ici par la rencontre de l'agent du rite avec le divin. Cette conception est comparable à celle du roi géologue, illustré par Séthi I^{er} et Ramsès II lorsqu'ils narrent leurs découvertes de nouvelles carrières et projettent sur la matière rocheuse informe l'image de statues, imitant par là même l'acte créateur¹⁰. Ce premier investissement local de l'écrit donne ainsi à voir une «fiction politique»¹¹.



© V. Morel

Fig. 1.3. L'inscription G 6 (secteur AK).

7. GOYON G. 1957, p. 46, n. 5. Sur cet anthroponyme à l'Ancien Empire, voir SCHEELE-SCHWEITZER 2014, p. 390, n° 1352.

8. Sur les graphies anciennes de ce signe, voir REGULSKI 2010, p. 660 (n° p_2695_S).

9. Comparer avec les autres scènes connues localement où le roi fait face au dieu Min, notamment celles du temps de Pépy I^{er} (là-dessus, voir *infra*, § 1.3.1.1).

10. Sur ce texte et cette interprétation, voir DARNELL 2020a, p. 131-132; DARNELL 2020b, p. 35-36. Sur Ramsès II comme géologue, voir aussi DE PUTTER 1997, p. 131-141.

11. Employée par le médiéviste Patrick Boucheron, en s'inspirant des travaux de Michel Foucault sur les «régimes de vérité» (voir notamment FOUCAULT 2012), cette notion est utile pour analyser la façon dont le pouvoir s'impose par une capacité à se raconter en recourant à l'imaginaire.

Le marquage royal le plus récent pourrait remonter à l'époque thinite ou au début de la III^e dynastie. Il s'agit d'une représentation figurée de grande dimension d'un Horus d'Or (fig. 1.4). Cette figure est affichée sur la rive sud, à l'entrée de la zone centrale des carrières (voir *supra*, fig. 3). Sa spécificité réside dans la non-actualisation du marquage royal, c'est-à-dire qu'il est non « historié¹² », à l'image des *serekh* dits anonymes de l'époque protothinite¹³. Comme symbole du pouvoir¹⁴, l'Horus d'Or pourrait ici signifier une emprise sur le territoire¹⁵ et témoigner du caractère royal des expéditions envoyées sur le site à ces époques¹⁶.

En célébrant un événement hautement rituel avec le dieu local ou en marquant le lieu par une figuration du roi en tant qu'Horus, l'inscription participe de l'appropriation de l'espace de marge : l'empreinte physique, ainsi que l'imaginaire projeté, sont les signes d'une intégration spatiale dans la sphère du sacré et la sphère royale.



© V. Morel

Fig. 1.4. L'inscription CM 16.

12. Sur cette appellation, voir VERNUS 2011, p. 33-34.

13. BRINK 1996, *passim*; BRINK 2001, p. 25-33; VERNUS 2011, p. 32-33; VERNUS 2016, p. 112-113 et 119-120.

14. L'Horus d'Or, comme emblème du pouvoir, existe dans la documentation royale antérieure à l'Ancien Empire (cf. BAUD 2002, p. 171). Ce n'est qu'au cours de la III^e dynastie, sous le règne de Khâba, que le signe devient proprement un titre intégré à la titulature royale.

15. Comparer avec les *serekh* et autres marquages royaux dans les espaces désertiques que J.C. Darnell (2020c, p. 1113-1114) interprète comme « *a means of incorporating a route and an area within the pharaonic realm* ».

16. WILKINSON 1995, p. 208-209.

1.2. *Le particulier loin du roi (III^e-V^e dynasties)*

À partir de la III^e dynastie, le particulier devient progressivement le seul à s'approprier, par l'acte graphique, les parois rocheuses des carrières. On observe alors, jusqu'au début de la VI^e dynastie, une véritable « privatisation¹⁷ » du support naturel. Au cours de cette période, l'écrit du particulier se limite souvent au nom, à un ou plusieurs titres et, plus rarement, à l'ajout de certaines épithètes à partir des IV^e-V^e dynasties. Par son emplacement ou ses dispositifs graphiques, l'écrit offre bien souvent des significations qui vont au-delà de la seule matière linguistique.

1.2.1. *Dynamiques spatiales, dynamiques sociales*

Certes brèves, ces inscriptions peuvent être considérées comme les produits de deux dynamiques, l'une spatiale, l'autre sociale. En considérant l'emplacement des inscriptions de cette période, trois stratégies d'affichage du nom se distinguent :

- (i) isolement du nom : en faisant inscrire une gravure sur une paroi non préinscrite, isolée du reste des inscriptions, certains dignitaires manifestent un besoin d'appropriation d'espace vierge. L'inscription G 11 au nom du « scribe judiciaire » (*z3b z3*) Iikaï (fig. 1.5), par exemple, illustre ce phénomène ;
- (ii) intégration du nom dans une préinscription à sémiographie restreinte¹⁸ : certains dignitaires intègrent leur nom à des tableaux prédynastiques, c'est-à-dire à des ensembles composés de représentations figurées issues d'une imagerie complexe à portée sémiographique. Ce faisant, le particulier se place dans le sillage d'ancêtres, lointains et anonymes. Il est envisageable que l'affichage du nom dans un espace graphique investi de telles préinscriptions ait eu une dimension valorisante et qu'un tel choix ait été fait par souci d'auto-distinction. Une dimension magico-religieuse ne peut être exclue. L'inscription AE 5003 au nom de Iikaï (fig. 1.5), par exemple, illustre ce phénomène ;
- (iii) regroupement de noms : en dépit du fait que les carrières possèdent d'innombrables parois rocheuses pouvant accueillir un investissement graphique, une majorité de particuliers fait graver son nom soit auprès de, ou en réaction à, une préinscription pharaonique (phénomène d'« attraction inscriptionnelle¹⁹ »), soit au cours d'un investissement graphique conjoint.

17. ROCCATI 1982, p. 239. Cela est spécifique aux carrières du Ouadi Hammamat. Au Sinaï, des inscriptions royales sont attestées tout au long de l'Ancien Empire (GARDINER, PEET, ČERNÝ 1917 (éd. 1952), pl. II-IX) et, de même, à Hatnoub deux inscriptions royales au nom de Chéops sont également connues (Inscr. I et II ; ANTHES 1928, pl. 4).

18. Sur la distinction entre « sémiographie restreinte » et système d'écriture, voir VERNUS 2016, p. 106-107. Cette stratégie d'affichage et, de manière générale, les différents types de relationalité inscriptionnelle sont abordés plus avant dans MOREL sous presse (a).

19. La notion d'« iconographic attraction » est due à J.C. Darnell (2009, p. 83-103).



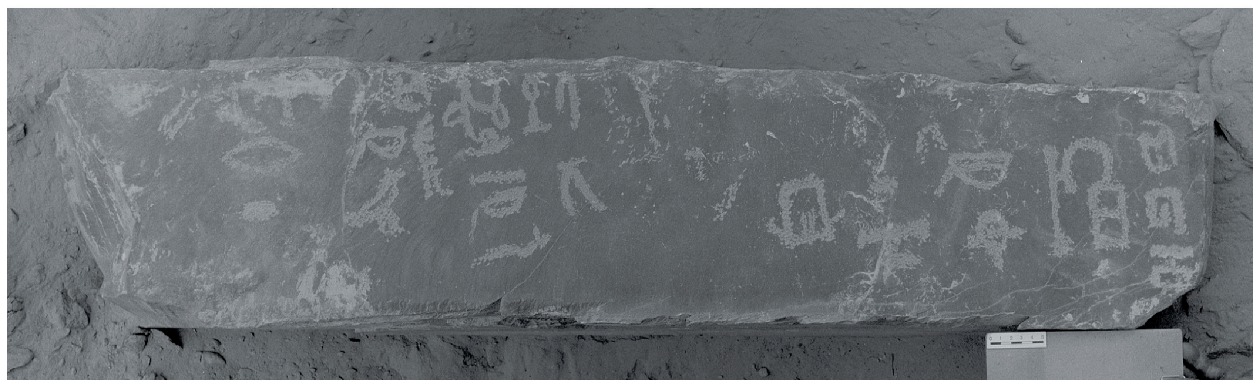
© V. Morel

Fig. 1.5. Les inscriptions de Iikāi (gauche, G 11 et droite, AE 5003).

Mise à part la stratégie (i), dynamique spatiale et dynamique sociale doivent souvent être appréhendées comme un tandem. Cela s'illustre, par exemple, par certains dispositifs inscriptionnels (*infra*, § 1.2.2), lorsqu'en faisant graver plusieurs inscriptions, certains particuliers se joignent – au moins à deux reprises – à un compère, contemporain (générationnel) ou non (intergénérationnel). Ainsi, les deux inscriptions d'Inkaf (CM 211 et G 2) se retrouvent-elles, de part et d'autre du ouadi (respectivement les secteurs AC et S), associées à celles de Kaïherténet (CM 211 et G 2), du fait de leur proximité sur une même paroi (fig. 1.6). Ce type de regroupement pourrait refléter une forme de sociabilité interpersonnelle entre les membres d'une même expédition, et traduire une forme embryonnaire des pratiques, courantes dès la VI^e dynastie, qui placent le particulier dans un réseau (*infra*, § 1.3.2.1).

Comme il est souvent d'usage, le nom est adjoint d'un ou de plusieurs titres, qui participent également d'une dynamique sociale. Son affichage procède en effet d'une valorisation de ce qui est une part intégrante de l'identité personnelle, à savoir le cercle professionnel, qui constitue le deuxième cercle social après celui de la famille. En ce sens, dans certains cas, une reconnaissance entre pairs (identité sociale) pourrait avoir motivé certaines associations inscriptionnelles, à l'exemple des gravures des scribes Kaïherténet et Iméret (CM 211 ; fig. 1.6, haut) ou bien de celles des scribes Nyânkhmin et Nyibnésout (G 7 et G 8 ; fig. 1.7). Au-delà du seul lien corporatif, quelques dignitaires affichent des titres de cour, comme le « connu du roi » Hésymin (G 5 ; fig. 1.7), dont le titre sert davantage à exprimer une proximité avec la figure royale²⁰.

20. Sur les significations du titre à l'Ancien Empire, voir BAUD 1999, p. 107-113.



© V. Morel; A. Lecler/Ifao

Fig. 1.6. Regroupement des inscriptions d'Inkaf et Kaïherténet:
haut. l'ensemble inscriptionnel CM 211; bas. l'ensemble inscriptionnel G 2.



© V. Morel

Fig. 1.7. Les inscriptions G 7, G 5 et G 8 (de droite à gauche).

Cette dynamique centripète dans l'auto-présentation des dignitaires se met progressivement en place, localement, au cours des IV^e et V^e dynasties. Comme le souligne Michel Baud (1999, p. 111), se prévaloir d'une relation singulière avec le souverain participe du discours émergent à cette période, qui promeut des « vertus méritocratiques ». En outre, il ne peut être exclu que ces changements de pratique constituent le lointain écho de réorganisations administratives²¹, au terme desquelles les expéditions vers les carrières de grauwaque auraient été davantage prises en main par le pouvoir central, vers la IV^e dynastie²².



Fig. 1.8. L'inscription de Kaïherténet (G 43).

© V. Morel

Diverses stratégies sont mises en place par le particulier pour se prévaloir d'une relation intime avec le souverain, allant du faucon gravé – de façon quasi apotropaïque²³ – auprès de son inscription (fig. 1.8²⁴) à des dispositifs plus complexes qu'illustrent les trois inscriptions suivantes, datables de la fin de la IV^e ou de la V^e dynastie (fig. 1.9) :

– G 36 :

A. ← 1| *imy-r3 mš* 2| *imy-r3 srw* 3| *rh-nswt ir mrt nb=f* 4| *Si3-Hwfw*

Le directeur de troupe, directeur des notables, connu du roi, qui fait ce que son maître désire Siakhoufou.

B. ← 1| *imy-r3 mš* 2| *K3(=i)-pr* 3| *imy-r3 srw* 4| *rh-nswt ir mrrt nb=f* 5| *K3(=i)-pr m* ↓ 6| *h3swt nbt* ← 7| *z3=f N-bgs(i)*

Le directeur de troupe Kaïâper, directeur des notables, connu du roi, qui fait ce que son maître désire dans toutes les contrées désertiques, Kaïâper, son fils Nebegesi.

– G 37 :

← 1| *zš n hft-hr* 2| *zš nswt z3b zš sb3 nswt*
↓ 3| *zš n nfrw hnw w3* ← 4| *(zš n) mš Wr-b3w-Pth*
5| *ir mrrt nb=f m h3swt*

Le scribe personnel, scribe des archives royales, scribe judiciaire et instructeur royal, scribe des recrues et des marins de la barque (royale), et (scribe de) la troupe Ourbaouptah, qui fait ce que son maître désire dans les contrées désertiques.

21. Sur les changements opérés sous la IV^e dynastie dans l'administration, voir les observations faites dans MORENO GARCIA 2013b, p. 95.

22. Comparer, par exemple, avec les marquages royaux monumentaux (scènes rituelles du roi massacrant l'ennemi) du Ouadi el-Homr (règne de Den, I^{ère} dynastie) et du Ouadi Maghara (III^e dynastie; TALLET 2012, p. 15-27), qui rendent indirectement compte d'une volonté de mainmise royale sur un site particulièrement important dans le cadre des grands projets architecturaux (cf. BAUD 2002, p. 260-269).

23. Sur la force apotropaïque de l'image royale déployée dans les déserts, voir les remarques, pour les périodes plus récentes, dans DARNELL 2002a, p. 103-104.

24. La similarité de gravure invite à considérer que le lapicide chargé de la gravure du nom de Kaïherténet est également celui qui a gravé le signe du faucon (*contra*: GOYON G. 1957, p. 70).



Fig. 1.9. Les inscriptions G 36-A-B (droite) et G 37 (gauche).

En parallèle de *rh-nswt* (G 36-A, l. 3 ; G 36-B, l. 4), la relation au roi peut être signifiée par le rappel du contexte de cour et, corrélativement, de la dimension royale des titres portés. Dans l'inscription G 37, l'enchaînement suivant est en cela explicite (l. 1-2) : *zš n hft-hr zš ' nswt zš b zš sbz nswt*. À chaque titre formé sur *zš*, « scribe », est adjoint un élément postfixé évoquant la figure royale, qu'il s'agisse de *nswt* ou bien de *n hft-hr*. Affichée en tête de l'inscription, cette dernière expression souligne même une proximité physique avec la personne royale²⁵. Ces éléments sont complétés par l'emploi d'épithètes – semblables à celles employées dans le dispositif textuel de la tombe – qui replacent l'agir du dignitaire tant en relation avec « son maître », le souverain, qu'avec le contexte expéditionnaire lui-même²⁶ : *ir mr(r)t nb=f (m hzswt (nbt))*, « qui fait ce que son maître désire (dans (toutes) les contrées désertiques) ».

Vis-à-vis des pratiques abordées jusqu'ici, l'inscription G 36-B, d'un certain Kaïâper, est innovante en ceci qu'elle combine la plupart des dynamiques décrites tout en agençant l'inscription avec une syntaxe visuelle qui dépasse l'ordinaire organisation linéaire des titres et épithètes (fig. 1.9 et fig. 1.10)²⁷. Cette organisation linéaire s'observe, par comparaison, avec les inscriptions adjacentes que sont G 36-A et G 37. Concernant cette dernière, l'organisation linéaire est toutefois accompagnée d'une innovation graphique, consistant en l'ajout d'une colonne initiale bordant les lignes 3 et 5 (↓ 3| *zš n nfrw hnw wš* ← 4| (*zš n*) *mš' Wr-bzw-Pth*).

25. La signification de (*n*) *hft-hr* dans les titres de l'Ancien Empire est discutée dans WARD 1982b, p. 382-389. L'auteur mentionne la présente inscription (WARD 1982b, p. 387, n° 1), en considérant que le titre *zš n hft-hr* ne peut être qu'une erreur d'un « crude graffito ». Comme parallèle à *zš n hft-hr*, l'auteur cite, de façon erronée, HASSAN 1932, fig. 13, qui n'est autre que l'inscription d'Ourrê (l. 8-10) : *rd hm=f ir.ti n=f' im zš r-gs nswt ds=f hr š n pr-' r zš hft dddt (...)*, « Sa Majesté fit que l'on établît pour lui un document à ce sujet, écrit en présence du roi lui-même dans l'atelier du Palais pour l'écrire conformément à ce qui fut dit (...) » (traduction d'après STAUDER-PORCHET 2017, p. 46 ; voir aussi ALLEN J.P. 1992, p. 14-15 et 18). L'inscription G 37 étant tout sauf une gravure grossière, il semble peu probable qu'il faille en corriger le contenu. La distinction opérée ici entre *zš n hft-hr* et *zš ' nswt* – habituellement associés en *zš ' nswt hft-hr* –, en parallèle de la structure de l'enchaînement des titres, tend plutôt à attester d'une proximité physique avec le souverain (*hft-hr*, « devant », sous-entendu le roi), à l'exemple de la scène décrite dans le passage de l'inscription d'Ourrê cité ci-avant.

26. Sur l'épithète *ir mr(r)t nb=f*, cf. JANSSEN J. 1946, p. 46, n° F 121. Bien que l'actualisation soit restreinte au seul cadre d'activité du dignitaire, ce développement peut être mis en perspective avec l'élaboration textuelle initiée par Outa (Mykérinos, Néferirkarê-Kakai/Niouserrê), sur son sarcophage, d'épithètes non génériques spécifiant les fonctions du dignitaire (sur cette innovation, voir STAUDER-PORCHET 2017, p. 90-91).

27. Le tandem syntaxe visuelle et syntaxe linguistique sera traité plus avant en ce qui concerne les inscriptions de la VIII^e dynastie (*infra*, § 1.3.3.2, B., et § 2.2.2).

Créant un phénomène d'haplographie, le dispositif graphique met en exergue le lien particulier du dignitaire avec les « recrues et marins de la barque (royale) » (l. 3, *nfrw hmw wš*; noter la position centrale de la barque-*wš*). Avec ceux de « scribe des archives royales » (l. 2, *zšb zš*) et de « (scribe de) la troupe » (l. 4, (*zš n*) *mš*²⁸), le titre de « scribe des recrues et des marins de la barque royale » décrit une activité à référence contextuelle, contrairement aux titres de « scribe personnel » et d'« instructeur royal ». Ces innovations dans la disposition textuelle doivent être mises en parallèle avec ce qui sera décrit concernant l'inscription d'Ânkhou (G 23; *infra*, § 1.2.3), située dans le même espace (secteur S), à quelques mètres et à une même hauteur, et vraisemblablement plus ou moins contemporaine.

Pour revenir à l'inscription G 36-B, celle-ci est soigneusement mise en page, et son format quasi carré – donnant au texte une unité symbiotique – établit une hiérarchisation interne du discours, qui en supplémente le sens. Au sein de cette composition, les éléments principaux suivants peuvent être décrits :

- (i) le nom du dignitaire, répété à deux reprises, occupe une place centrale : d'une part, entre ses deux titres (l. 2), et d'autre part, au cœur de la partie inférieure (l. 5 sur les lignes 4-7). La première occurrence du nom pourrait figurer le dignitaire au centre des hommes dont il a la charge²⁸, d'un côté la troupe-*mš*^r et de l'autre les notables-*sr*. La façon dont la deuxième occurrence du nom est encadrée entre les ensembles suivants est également remarquable : la présence royale au-dessus (*infra*, ii) ; le cadre géographique de l'activité (l. 6), sur le côté, qui lie – hiérarchiquement et iconiquement – le dignitaire à « son maître » ; enfin, la présence du fils, en dessous du nom de son père (*infra*, iii) ;
- (ii) titre de cour et épithète (l. 4), au centre de l'inscription, soulignent une certaine proximité avec la sphère royale ;
- (iii) la mention d'une relation filiale (l. 7), vraisemblablement la première occurrence locale de cette pratique, clôt l'inscription.

Au-delà de ces éléments, une dernière dynamique s'observe par le voisinage immédiat de G 36-A, dont le propriétaire – Siakhoufou – pourrait bien être, au vu de la similarité des gravures, un contemporain de Kaïâper. Les deux particuliers partagent les mêmes fonctions de « directeur de troupe et directeur des notables », et la dynamique spatiale rend alors compte d'une forme de sociabilité : le voisinage est ici le signe d'une proximité sociale, et la dynamique sous-jacente d'une motivation à s'auto-présenter comme membre d'une même communauté.

L'inscription G 36-B déploie les principales dynamiques observables ailleurs dans le corpus épigraphique depuis la III^e dynastie (période pré-Pépy I^{er}). Les IV^e et V^e dynasties voient l'émergence locale de compositions, comme celle de Kaïâper ou encore celle d'Ânkhou, qui sont le cadre d'une commémoration plus complexe du dignitaire (au travers d'élaborations linguistiques et graphiques), inspirée du dispositif de la tombe. De diverses façons, ces inscriptions célèbrent le nom du dignitaire, son statut au sein des cercles sociaux – professionnel et familial –, ainsi que la relation spéciale qui le lie à la figure royale.

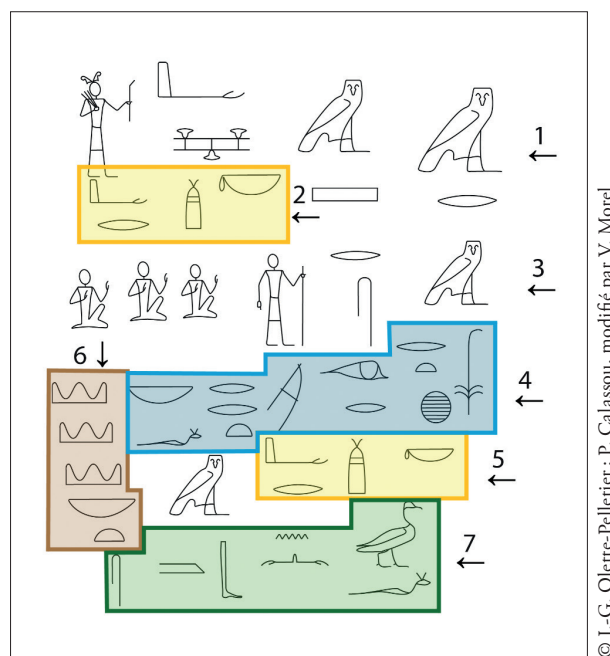


Fig. 1.10. Mise en page de l'inscription G 36-B.
Légende : nom [jaune] ; relation au roi [bleu] ;
relation filiale [vert] ; cadre de l'activité [marron].

© J.-G. Olette-Pelletier ; P. Calassou, modifié par V. Morel

28. Cette idée est notamment actualisée dans l'inscription de Hénou au travers d'une élaboration poétique (*infra*, II, § 2.2.5).

Officiels	Nombre d'inscriptions	Numéros des inscriptions	Inscriptions hors du Ouadi Hammamat
<i>Īi-kʿ(=i)</i> Iikaï	2	G 11 AE 5003	—
<i>Īn-kʿzʿf</i> Inkaf	2	CM 211 G 2	—
<i>ʿnb-wnis</i> Ānkhounis	4	CM 157 G 18 G 24 AE 5008	—
<i>Wnt</i> Ounet	2	AE 3159 AE 5015	—
<i>Ftk-tʿ</i> Fétekta	4	CM 69-A AE 5011	Bir Minayh MN 25 Ouadi Isa IS 11
<i>Mry-Rʿ-mry-Mnw</i> Méryrémérymin	3	AE 3120-A AE 3120-B AE 3120-C	—
<i>Ny-ʿnb-Mnw</i> Nyānkhmin	4	G 7 G 13 AE 3017	Ouadi Gidami n° 26
<i>Rwd-stʿw</i> Roudjsétchaou	2	CM 159 CM 202	—
<i>Hy</i> Hy	2	CM 9 CM 10	—
<i>Šmʿi</i> Chémaï	2	CM 150 AE 5004	—
<i>Kʿi</i> Kaï	4	CM 163 CM 165 CM 166 CM 167	—
<i>Kʿ-mnw</i> Kamin	3	G 38-A AE 3053 AE 5018	—
<i>Kʿ(=i-m)-mdw</i> Kaïemmédou	5	CM 160 G 25 G 35 AE 3019 AE 3131	—
<i>Kʿ(=i)-hr-tnt</i> Kaïherténet	3	G 43 AE 3204	Ouadi Gidami n° 27
<i>Kʿ(=i)-tpi</i> Kaïtépi	2	G 3 G 10-A	—
<i>Giw</i> Giou	2	G 4 AE 5022	—
<i>Tʿ(i)</i> Tchés(i)	5	CM 249 (= G 50) AE 3039 AE 5001	Ouadi Hamama n° 37 Basse Nubie (x2)
<i>Tʿi</i> Tchéthi	3	CM 35 CM 64 AE 3004	—

Fig. 1.11. Officiels et leur dispositif inscriptionnel au sein des carrières du Ouadi Hammamat.

N.B. Sont exclus du tableau ci-dessus les quelques dignitaires ne possédant qu'un seul dispositif à distribution (inter)régionale (*infra*, § 1.2.2.3), c'est-à-dire ceux dont une seule inscription à leur nom est présente dans les carrières du Ouadi Hammamat.

1.2.2. Dispositifs inscriptionnels: multiplication et distribution du nom²⁹

Puisque l'écrit de cette période est caractérisé par sa brièveté tant dans son étendue graphique que dans son exécution, le faible investissement qu'il requiert laisse la possibilité d'une itération de l'acte graphique et d'une dissémination du nom. La notion de dispositif inscriptionnel sert ici à décrire la stratégie visant à l'affichage de plusieurs inscriptions, en un seul ou plusieurs endroits. Pouvant prendre différentes formes, qui seront décrites au fil des chapitres, cette pratique est attestée à toute époque dans le domaine des inscriptions privées comme royales ; à l'échelle locale, le particulier y a recours dès la III^e dynastie. On note que cette pratique doit être distinguée, bien qu'elle en soit proche, de la présence répétée du nom d'un dignitaire dans les inscriptions commémoratives, ou encore entre inscription commémorative et inscription privée, un phénomène qui s'observe à partir du règne de Pépy I^{er} (*infra*, § 1.3.2).

Cette stratégie d'affichage qu'est le dispositif inscriptionnel doit être considérée au travers des aspects suivants³⁰ :

- (i) dimension numérique : le nombre d'inscriptions gravées est variable, le minimum étant de 2 et le maximum connu de 9 (fig. 1.11)³¹ ;
- (ii) dimension visuelle : les inscriptions du dispositif peuvent présenter des modules divers, faisant ainsi varier leur « poids visuel³² ». Les raisons sous-jacentes à de telles variations sont diverses : concurrence avec des inscriptions adjacentes, adaptation vis-à-vis d'un passant idéal, etc. ;
- (iii) dimension géosémiotique : l'emplacement de chaque inscription du dispositif procède souvent d'un choix signifiant, qu'il est parfois encore possible d'appréhender par inférences ;
- (iv) dimension spatiale : la distribution spatiale des inscriptions s'effectue parfois dans un espace réduit (distribution contiguë ; § 1.2.2.1). Si les inscriptions sont réparties sur un espace plus étendu, la distribution peut s'effectuer tantôt dans un même paysage (distribution continue ; § 1.2.2.2), tantôt à travers différents sites (distribution (inter)régionale ; § 1.2.2.3).

Les exemples donnés ci-après en vue d'établir une typologie des dispositifs inscriptionnels sont limités aux seules inscriptions de dignitaires liés au Ouadi Hammamat. Ces exemples sont également circonscrits chronologiquement, et cette pratique du dispositif inscriptionnel sera décrite plus loin concernant des inscriptions privées et royales à d'autres époques (*infra*, I, § 1.3.1 ; III, § 2.2 ; IV, § 3.3.3 ; VI, § 1.2.2.1).

29. Un corpus et une étude des dispositifs inscriptionnels établis par des particuliers de l'Ancien Empire dans le désert Oriental est en cours de préparation (voir déjà MOREL sous presse (b)).

30. Ces idées s'inspirent en partie des travaux, dans le domaine de la sémiotique, de J. Fontanille (2008, p. 206-208) sur les pratiques de l'affichage.

31. Le dispositif inscriptionnel d'un certain (Kaïem)nédjou comporte ainsi neuf inscriptions entre le Ouadi Moueilha, le Ouadi Dunqash et Séhel.

32. FONTANILLE 2008, p. 207.



Fig. 1.12. Localisation des inscriptions prenant part à un dispositif inscriptionnel local, à distribution contiguë ou continue (sélection). A. Ânkhoumis (× 4); B. Ounet (× 2); C. Kaï (× 4); D. Kamin (× 3); E. Kaïemmédou (× 5, dont une inscription non localisée); F. Kaiherténét (× 2); G. Kaïtépî (× 2); H. Giou (× 2); I. Tchési (× 3).